

Après plusieurs mois d'interruption, nous sommes heureux de renouer avec l'envoi d'informations à nos clients et partenaires.

Au cours de cette période, nous avons effectué une transformation de nos outils de communication dont le format de cette lettre d'information et notre site internet.

Nous espérons ainsi vous donner régulièrement des informations synthétiques et utiles en matière d'organisation de vos activités et de gestion de vos ressources humaines.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques sur ces changements.



Sylvain JOUVE
Directeur RH& organisation

CERTIFICATION QUALIOPi

RH & Organisation a fait procéder à l'audit de certification de ses activités de formation à l'été 2020. Nous avons obtenu la certification Qualiopi qui permet à nos clients d'utiliser les fonds publics et mutualisés (financement Etat, OPCO...) au-delà du 31 décembre 2021, date à laquelle la mobilisation de ses fonds ne sera plus possible pour les organismes de formation qui n'auront pas obtenu cette certification.

C'est une reconnaissance de la pertinence de la démarche d'amélioration continue que nous menons depuis plusieurs années afin de satisfaire au mieux nos partenaires.



LETTRE D'INFORMATION

Novembre 2020

ORGANISATION :

une évolution durable des modes de travail

Les mois passés et, sans doute, ceux à venir imposent aux structures professionnelles de s'adapter aux obligations sanitaires. Mais de façon durable il faut également s'adapter aux nouvelles conceptions de l'accompagnement des personnes vulnérables (logique de parcours, prestations modulaires...). **L'organisation du travail doit être repensée** pour tenir compte des impératifs d'efficacité et de continuité dans les activités, comme des besoins et des attentes des salariés.

Qu'il s'agisse de développer l'utilisation des outils de communication et de coopération à distance, la pratique du télétravail ou encore l'accompagnement au plus proche du lieu de vie des personnes, la démarche doit être réfléchie pour déboucher sur de nouveaux repères clairs, validés au regard des résultats des expérimentations conduites.

Il s'agit pour les cadres de direction d'accompagner un changement profond souhaité par certains, redouté par d'autres. Pour mener ce chantier de transformation à bien, nous pouvons vous accompagner dans ces différentes phases : diagnostic, élaboration et expérimentation, déploiement...

BILAN PROFESSIONNEL :

plus que quelques semaines pour les mener

Dernière ligne droite dans les organisations pour réaliser les bilans professionnels des collaborateurs qui disposent de 6 ans d'ancienneté ou plus. Cet entretien doit permettre d'effectuer un état des lieux récapitulatif du parcours du salarié. Initialement fixée au 31 mars 2020, la **date limite de déclaration à l'Etat** via la déclaration sociale nominative (DSN) a été repoussée au **31 décembre 2020**.

Ce bilan vérifie que le salarié, au cours des six années passées, a bénéficié d'au moins deux des mesures suivantes :

- suivre au moins une action de formation (les formations obligatoires définies à l'article L. 6321-2 du code du travail ne sont pas comptabilisées) ;
- acquérir des éléments de certification par la formation ou par une validation des acquis de son expérience ;
- bénéficier d'une progression salariale ou professionnelle.

Pour répondre utilement aux obligations, la formation « **Mener les entretiens annuels et professionnels** » permet de maîtriser les techniques et outils permettant d'en faire de véritables temps forts dans le parcours des salariés.

OFFRE DE SERVICE 2021 : une adaptation des formats

Au regard des répercussions sur les organisations de la crise sanitaire, nous avons fait évoluer une partie de notre offre pour vous permettre de bénéficier d'accompagnement et de formations dans des formats multiples, adaptés à vos contraintes et attentes.

Ainsi, différentes actions de formation « hybrides » permettent aux professionnels d'optimiser la gestion de leurs temps en articulant les temps présentsiels et les séquences de travail à distance comme celle permettant d'«Elaborer un projet d'établissement ou de service évaluable ».

Nous organisons également les recrutements et les évaluations de potentiels à distance.

Vous pouvez consulter **notre catalogue de formation** et l'ensemble de **nos prestations** sur notre site www.rh-organisation.fr

RH& Organisation
Spécialiste de l'évaluation, du conseil et de la formation

Une équipe à votre écoute : 04 91 13 46 23 **NOUS CONTACTER**

ÉVALUATION EXTERNE FORMATIONS ▼ CONSEIL COACHING DOSSIERS ▼

PILOTAGE ET MANAGEMENT

La **qualité et l'efficacité des prestations** et activités des établissements et services, comme la mise en œuvre des orientations de l'organisme gestionnaire...

MOTIVER LES EQUIPES EN TRAVAIL SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL
Dans un contexte sociétal et un environnement professionnel en mutation, **la capacité des cadres et cadres intermédiaires...**

EN SAVOIR +

LES FORMATIONS

NOS ATOUTS

20 ANS D'EXPERIENCE

Qualiopi processus certifié

Certifié Dd Datadock

HAS HAUTE AUTORITE DE SANTE

Notre site internet a fait l'objet d'une mise à jour et vous permet de nous solliciter facilement pour obtenir des informations complémentaires, des devis et pour nous faire part de vos propositions de sujets de réflexions pour nos articles.

A noter : les nombreux sujets d'articles accessibles précédemment sur le site feront l'objet d'une actualisation dans les prochains mois. Vous pouvez dès à présent en consulter (rubrique Dossier → Articles) sur la gestion du dossier de l'usager, la GPEC et la gestion des espaces de communication au sein d'un établissement médico-social.